

TERMES DE REFERENCE DU FACILITATEUR/ANIMATEUR

PROJET : APPUI A LA RESILIENCE DES FEMMES POUR LE RENFORCEMENT DE LA PAIX ET LA COHESION SOCIALE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet « Appui à la résilience des femmes et filles pour le renforcement de la paix et la cohésion sociale » est un projet financé par Women's Peace and Humanitarian Fund et mis en œuvre, sous la coordination nationale de l'ONU FEMMES, par le consortium Association pour une Jeunesse Africaine progressiste-AJAP, Flambeau de la Vie et Action Burundaise pour l'Afrique – A.B.A dans les provinces de Bujumbura, Kirundo et Muyinga.

Ce projet vise à contribuer au renforcement de la résilience des femmes et filles face au passé patriarcal pour participer activement dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale.

Pour la réussite des interventions, l'AJAP va se servir des **réseaux communautaires** actuellement fonctionnels dans toutes les provinces du Burundi. Le présent projet permettra d'étendre les activités de ces réseaux en ajoutant à leur mission actuelle la mission de prévention des conflits dans un contexte de COVID-19. Les interventions liées à la transformation des réseaux et des **institutions en place**, et celles liées au renforcement des capacités des leaders politiques sont particulièrement délicates. En effet, la transformation des institutions est difficile à cause de la lourdeur de leur fonctionnement habituel. Cette transformation concernera surtout le comité mixte de sécurité, les **organisations locales des femmes et filles** et les **femmes et filles leaders responsables des institutions diversifiées**. Dans sa mise en œuvre le projet ne va pas épargner **l'administration locale** dont le rôle sera de contribuer dans l'identification des bénéficiaires, dans la mise en œuvre et le suivi/évaluation du projet. Enfin le projet vise un renforcement des capacités des associations locales défenseurs des droits des femmes et filles ainsi que les entreprises privées et coopératives pour leur doter des compétences de promotion des droits des filles et des femmes et filles et surtout d'accélérer la

participation des femmes et filles dans le processus de consolidation de la paix. Ainsi le projet devra s'efforcer de réaliser trois objectifs à savoir : (1) Améliorer la résilience des femmes et filles pour la consolidation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale; (2) Améliorer les capacités organisationnelles et opérationnelles de 120 associations locales défenseurs des droits des femmes et filles pour leur doter des compétences de promotion des droits des filles et des femmes et filles et surtout d'accélérer la participation des femmes et filles dans le processus de consolidation de la paix; (3) promouvoir l'entrepreneuriat des filles et des femmes et filles comme un facteur important de prévention des conflits via un accompagnement technique et financier de 30 coopératives/entreprises locales dirigées par des femmes et filles. Le projet se fera pendant 18 mois et sera mis en exécution dans les trois provinces cibles du projet où l'AJAP ainsi que toutes les organisations en consortium possède des antennes dans les 23 communes de ces provinces.

Dans sa mise en exécution il y aura des ateliers de formation, des sessions de dialogues et des fora qui nécessiteront la fourniture des éléments suivants :

1. Salle de réunion sonorisée;
2. Matériel de formation (banderoles, carnets, stylos, Flip Chart, feutres, lames de papier, etc.) ;
3. Véhicules de transport marque Jeep ;
4. Restauration (petit déjeuner, déjeuner, eau minérale, etc.).

C'est dans le cadre de mettre en place une base des données des fournisseurs que l'AJAP lance un appel à manifestation d'intérêts de fourniture des éléments cités plus haut.

I. OBJECTIF DE L'APPEL

Identifier les fournisseurs des matériels et outils de formation.

II. RESULTATS ATTENDUS

Une base des données d'au moins deux fournisseurs par province cible est mise en place dans le cadre du projet.

III. La qualification et compétences du consultant

Le fournisseur devra remplir les conditions suivantes :

- Avoir un numéro de registre de commerce;

- Avoir un numéro d'identification fiscale;
- Etre capable de fournir au moins l'un des matériels et outils de formation suivants :
 - ↔ Salle de réunion sonorisée ;
 - ↔ Matériel de formation (banderoles, carnets, stylos, Flip Chart, feutres, lames de papier, etc.) ;
 - ↔ Véhicules de transport marque Jeep ;
 - ↔ Restauration (petit déjeuner, déjeuner, eau minérale, etc.).
- Respecter les clauses de la convention de fournitures pendant toute la durée du projet.

IV. Candidatures

Les dossiers de candidatures doivent inclure :

- Une lettre de motivation adressée au chargé de la logistique et approvisionnement au sein de l'AJAP ;
- Une offre technique et financière ;
- Trois personnes de références.

Les candidatures seront uniquement envoyées par voie électronique par courriel électronique sur email : ajapsecretariat@ajapafricaine.org avec copie au Président et Représentant International de l'AJAP sur info@ajapafricaine.org au plus tard le 10 Mai 2022 à 23h59 min, heure de Bujumbura.

NB. Les entreprises féminines sont fortement encouragées à postuler.

Fait à Bujumbura le 25/4/2022

Pour l'AJAP

Eric NSENGIMANA

Président et Représentant International

